



Dans cette édition

✦ Edito

- Le mot du maire

✦ La vie communale

- Etat civil
- Les événements de l'été
- Le mot des associations : l'ACCA
- Le Téléthon 2020
- Ces commerçants qui viennent à nous...
- La « Guiguite en Folie », 100 000 visiteurs au compteur !

✦ Le CCAS, les actions de fin d'année

- Le « colis des Aînés »
- Le repas traditionnel n'aura pas lieu...
- Présence Verte
- Registre des personnes vulnérables

✦ Les « dossiers en cours »

- L'éclairage public
- Eau et assainissement
- Le bois
- Aménagement, cadre de vie

✦ Devoir de mémoire

- Hommage à Marcel ROBIN
- Le mot des Anciens Combattants
- « Zoom », bilan et perspectives

✦ Les services de proximité

- Le C.A.U.E.
- MSAP - Maison de Service au Public

Rédaction et conception

✦ Commission « communication » de la mairie de Filain

✦ Maire

Impression

✦ Mairie de Filain

Ne pas jeter sur la voie publique

LE MOT DU MAIRE

Chers Filanoises, Filanois,

Nous vivons une période inédite, fortement perturbée et anxiogène, la deuxième vague de la pandémie est marquée par une forte augmentation de la contamination, des hospitalisations et malheureusement des nouveaux décès.

Notre département est relativement épargné comparé aux métropoles, néanmoins le virus circule aussi chez nous et **je réitère mes recommandations, d'être prudents, de prendre soins de vous, de vos familles** et naturellement de respecter scrupuleusement les règles de ce deuxième confinement.

Le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du territoire de la Haute-Saône.

Nous devons aussi être solidaires dans ces moments difficiles, en consommant local, en privilégiant les retraits en magasin (click and collect), en travaillant avec toutes les entreprises. Les collectivités, invitées par le gouvernement à maintenir leurs projets et leurs investissements, ont aussi un rôle essentiel.

Ensemble, individuellement et collectivement, nous sortirons de cette crise avec le « minimum » de dégâts. **Pour notre collectivité, seules sont maintenues les assemblées délibérantes** qui permettront de prendre les décisions indispensables à la continuité des missions pendant le confinement.

Toutes les autres formes de rassemblement seront malheureusement proscrites. Je déplore cette atteinte à notre convivialité communale, mais la sécurité de tous est la seule priorité.

Prenez bien soin de vous en cette fin d'année si particulière tout en continuant d'appliquer les gestes barrières.

Mathieu Gannard

LA VIE COMMUNALE



ETAT CIVIL, des félicitations s'imposent...

Naissances : nous souhaitons la bienvenue à **Marlone BILLOTTE**, deuxième enfant d'Alexandra et Yannick BILLOTTE, né 12 octobre 2020 et à **Constantin DONNET GIL**, arrivé parmi nous quant à lui le 8 novembre 2020, fils d'Olga GIL et de Fabien DONNET.



Et tout récemment, **Nao BOITEUX**, dernière-née de Sandra PEYROT et Julien BOITEUX, ce 30 novembre 2020.

Pacs : le 4 septembre 2020 se sont pacsés **Cécile DUBOIS et Mickaël PERSONENI**, domiciliés au lieu-dit « Le Chemin du Bois ».



Tous nos vœux de bonheur aux heureux parents et conjoints ! Sans oublier les frères et sœurs...



LES EVENEMENTS DE L'ETE

Depuis plusieurs années, l'office de tourisme du Pays des 7 rivières organise des visites commentées de villages de caractère, d'ateliers typiques et de curiosités locales. **L'objectif de ces balades insolites et gourmandes étant de faire découvrir les pépites patrimoniales**, culturelles et naturelles de notre territoire aux personnes de passage, aux touristes mais également aux habitants de nos villages.

Cette année, en raison des contraintes liées à la Covid-19, **le nombre de participants était limité à 20 personnes par visite**. Deux visites guidées ont

été organisées à FILAIN les 17 juillet et 7 août dernier.

Dans une ambiance joyeuse, les visiteurs ont découvert notre beau village, son patrimoine remarquable et son riche passé dans son écrin estival, fleuri et coloré. La visite s'est terminée par un apéritif permettant la découverte de produits locaux.

Début août, Les Filanois ont découvert des tags sur le mur d'enceinte de la source. **La localisation des tags sur un mur en pierre et près de la rivière** nécessitant un **traitement particulier et relativement onéreux : l'aérogommage**, les jeunes ont pris en charge les frais de nettoyage réalisé dernièrement par une société spécialisée de Montbéliard. Compte tenu de la bonne foi de ces derniers, qui ont pris leurs responsabilités, la plainte initiale a été retirée et aucune suite n'a été donnée.

Plusieurs nouveaux vols de plantes, ainsi que des **cygnes décoratifs** offerts par le Conseil Départemental et installés à proximité des lavoirs, ont quant à eux générés des dépôts de plainte à la gendarmerie. Ici, personne n'a repéré quoi que ce soit, les auteurs des faits n'ont pas (encore) été identifiés. La constance de ces actes reste à déplorer car elle porte atteinte non seulement à la qualité de notre cadre de vie collectif, mais elle représente aussi un modèle déplorable pour notre jeunesse.

Quelques plaintes ont à nouveau été adressées à la mairie concernant **plusieurs désagréments associés à nos amis les animaux** : divagations, aboiements, agressivité de certains chiens, etc. **Soyons tous vigilants !**



LE MOT DES ASSOCIATIONS

L'ACCA, un engagement territorial fort !

La saison de chasse a débuté le 13 septembre 2020, et se terminera le 31 janvier 2021 pour le chevreuil, cerf et le 28 février 2021 pour le sanglier. Le nombre de membres de notre ACCA est de 29, la superficie de l'ACCA et de 1112 ha la commune compte 5 chasses privées pour 283 ha ou la chasse est réservée.

Pour la saison écoulée 2019-2020 nous avons prélevé 24 chevreuils, 1 faon et 2 biches, 14 sangliers. Pour cette saison, notre attribution est d'un grand cerf, une biche, un faon, 24

chevreuils les sangliers ne sont pas limités.

Les battues ont lieu les samedis, dimanches. Elles sont indiquées sur le terrain par des panneaux chasse en cours. Pour les personnes désireuses de connaître le lieu de la battue, il vous est possible de téléphoner au 06 87 82 43 83 à partir de 9 H le matin et de 14h l'après-midi. **La superficie de nos traques ne dépasse pas 200 Ha sur les 1562 Ha que compte notre commune.** Je pense qu'il y a largement de place pour tout le monde.

Nous venons de renouveler la convention petit gibier avec la Fédération de Chasseurs de la Haute-Saône. **Cet engagement a pour but de réintroduire le petit gibier sur le territoire, pour ce faire nous avons mis en place avec l'aide des agriculteurs 7 hectares de culture petit gibier subventionné par la FDC.** En application des articles du code de l'environnement relatifs à l'organisation des ACCA, nous avons dû revoir élaborer, voter et faire approuver nos statuts ainsi que le règlement intérieur en date du 17-08-2020. Suite à la pandémie, notre association n'a pu organiser les manifestations habituelles (ball-trap, méchoui, field.) En espérant que 2021 nous réserve la fin de cette épidémie, je vous souhaite à vous et vos familles une bonne fin d'année et une bonne santé.

Gérard BLANDIN, Président de l'ACCA de FILAIN

Jean FYOT Photographe animalier (Photo prise sur FILAIN)

TELETHON 2020, il a fallu se ré-inventer....



L'association Filain s'en va-t'en-rêve se mobilise pour le Téléthon !

A l'heure où toutes les manifestations sont interdites, l'association Filain s'en va-t'en-rêve a réfléchi à **d'autres modalités d'actions, qui allieraient solidarité et service à la population placée en confinement.** Il semblait en effet évident aux bénévoles de l'association de **faire avancer la recherche, cette année plus que jamais** C'est ainsi qu'est née l'idée de proposer aux habitants de Filain et ses environs des produits leur permettant de vivre au mieux cette période de confinement, tout en se projetant vers les fêtes de fin d'année.

Les habitants ont donc reçu dans leurs boîtes aux lettres un bon de commande leur proposant de nombreuses farines et produits d'aides à la pâtisserie en provenance du moulin Thuriot à Bethonvilliers (90), de quoi raviver les papilles et occuper de belles journées ! Les adeptes du tarot et de la belote pouvaient également commander des cartes et tapis de jeux. Enfin, des idées de cadeaux personnalisés aux couleurs de Filain s'ajoutaient à cette offre : calendriers, sacs en tissus et enveloppes avec photos du village. Sans oublier une offre de sapins de Noël et grelots décoratifs pour se plonger dans l'ambiance de Noël. **L'intégralité des bénéfices étant reversée au Téléthon, de quoi se faire plaisir tout en faisant guérir !**

Les membres du Bureau et les bénévoles se joignent à moi pour vous souhaiter des belles fêtes de fin d'année et une année 2021 riche en projets.

Viviane Roussel, Présidente de Filain s'en va-t'en-rêve

CES COMMERCANTS QUI VIENNENT A NOUS...



Période de confinement ou non, avec la disparition des commerces de proximité, **nos communes rurales ont la chance d'être desservies par des commerçants qui se déplacent à notre porte.** Hormis ceux de vente à distance où l'on peut commander et se faire livrer, les Filanoises et Filanois sont approvisionnés par Laurent Huret de Dampierre sur Linotte, le local de l'étape pourrait-on dire et la société Disal, qui elle nous vient des Vosges. De même, la boulangerie de Dampierre, qui livre au village 2 fois par semaine.

Chaque Lundi, Laurent Huret sillonne les rues du village, avec son camion et plus de **1000 références en épicerie,** produits d'entretien, viande, pain, fruits et légumes, alimentations générale, produits frais etc. En résumé, une petite épicerie à notre porte. **Julien, lui, avec la société Disal, développe son activité et propose fromage, charcuterie, viande, plats préparés, fruits et légumes,** en plus d'une épicerie de dépannage. Autant de produits pouvant nous rendre service.

Pour ce qui est de la **boulangerie "Au Four Dampierrois",** c'est le mercredi et le vendredi que les tournées sont programmées, et **Agnès a pris l'habitude de servir la clientèle du village,** même en leur absence en déposant le pain dans les sacs.

Pour contacter ces commerçants :

Epicerie Laurent Huret : 06.48.33.43.21

Boulangerie de Dampierre sur Linotte : 03.84.78.32.14

Disal (Julien) : 06.36.87.11.07

LA « GUIGUITTE EN FOLIE », 100 000 visiteurs au compteur !

Le projet est né au sein de **la famille de Catherine et Lionel lorsqu'ils sont arrivés aux Ridets en 2012.** Ils sont tout d'abord « tombés amoureux des chèvres » nous expliquent-ils et ils « ont quitté leurs emplois pour se consacrer entièrement à cette passion ». Petit à petit, leurs enfants se sont associés au projet et la ferme s'est agrandie avec l'arrivée de Teuteu, une truie naine recueillie à cause de problèmes de santé de sa propriétaire, puis Noisette, une petite chèvre naine nourrie au biberon dans leur cuisine qui deviendra leur mascotte !

De là est né leur projet : recueillir des animaux pour en faire profiter le plus grand nombre ! Les pythons René et Céline ont même passés plusieurs mois dans leur salon ! Autant dire que les chiens, chats, chèvres, dindons, lapins, poules, truie naine, chameaux, mini poneys, pythons, iguanes, tortues, dragons d'eau... Et la vingtaine d'espèces accueillie par Catherine, Lionel et leurs 4 enfants sont au paradis dans ce parc de 5 hectares ! **Certains ont fui le cirque et l'abattoir, d'autres ont été confiés par des particuliers.** Cette entreprise familiale ne tarit pas d'idées: des répliques d'animaux des 5 continents ont été placées sur un parcours de près de 2 km. Ainsi les alligators, cerfs, chimpanzés, dromadaires, koala, gorilles, girafe, loup, ours, rhinocéros....se côtoient en harmonie. Même les dinosaures, licornes, dragons et sirènes ont trouvé refuge au Ridets !

Le dernier arrivé : Goliath un mâle chihuahua de 9 ans qui joue le rôle de la princesse dans le spectacle ! A quand pour lui les marches de Cannes ? (coin coin)

Bonne continuation à cette belle entreprise familiale.





LE COLIS DES AINES

La traditionnelle distribution de colis sera assurée pour **nos 35 concitoyens âgés de 70 ans et plus, soit 2 de plus que l'année dernière**, ils se reconnaîtront sans aucun doute...

Les membres du CCAS ont intégré à leurs réflexions sur les modalités d'achat et de distribution les normes imposées par la crise sanitaire en vigueur : achats précoces pour respect d'un temps de mise en quarantaine, port du masque, etc. **Comme l'an dernier, Claudine BRENIER viendra à votre rencontre** pour cette visite annuelle appréciée de nombreux habitants. Elle sera accompagnée par Matthieu GANNARD ou Marie-Laure GELINOTTE, pour vous remettre ce présent rituel, signe de l'attachement municipal à ses aînés. Cependant, les personnes ne souhaitant pas recevoir de colis pourront le signaler auprès de la secrétaire de mairie.

LE TRADITIONNEL REPAS N'AURA PAS LIEU ...

Là aussi, **les précautions sanitaires liées à la « crise covid » ont imposé des décisions difficiles** sur le champ des solidarités et de la convivialité communales. Le rassemblement des aînés du village habituellement organisé autour d'un **repas en janvier n'aura pas lieu**. Nous espérons fortement une amélioration à venir afin de pouvoir reprendre avec vous ces événements forts pour notre vie de village.

PRESENCE VERTE

Ce service payant de téléassistance à domicile permet **une amélioration importante de la sécurité à domicile**, notamment des séniors. Il équipe déjà un certain nombre de nos aînés. Nous vous rappelons que la commune continue de prendre en charge une partie des frais de première adhésion au service, à hauteur de 50 %, sur demande des personnes intéressées.

REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

Dans le cadre de la seconde vague de covid-19, la préfecture de Haute-Saône et les 2 associations de maires du département, les 12 communes de plus de 2 500 habitants, et les EPCI disposant de la compétence sociale, **demandent la création d'un registre des personnes vulnérables**, ou sa mise à jour pour les communes en disposant déjà, ainsi que le descriptif des mesures mises en place dans les communes concernant le suivi des dites personnes vulnérables, notamment les personnes âgées isolées.

Pour répondre à cette obligation réglementaire, l'équipe du CCAS vous distribuera très prochainement un courrier permettant à ceux qui le souhaitent de s'inscrire sur cette liste, ainsi que le recensement potentiel de vos besoins : courses, aide administrative, appels téléphoniques ou visites, etc.

LES DOSSIERS EN COURS...



L'ECLAIRAGE PUBLIC

9 ampoules ont été changées cet été, après moult relances au prestataire de services concernant l'éclairage municipal. Dès les jours suivants, nous avons malheureusement assisté à de nouveaux dysfonctionnements sur d'autres lampadaires.

Nous avons pleinement conscience des désagréments subis par les riverains concernés, et faisons le maximum pour obtenir non seulement une nouvelle intervention de maintenance rapide, mais aussi pour comprendre globalement l'origine de ces pannes à répétition. **Toute action nécessaire sera engagée**, en espérant un retour rapide à une situation « normale ».

EAU et ASSAINISSEMENT

Un important travail **de repérage et de réparation des fuites d'eau** a été effectué cet été sur notre commune. Compte tenu de l'importance des pertes en eau et des difficultés à en trouver l'origine, **d'autres aménagements sont à venir**. Merci à tous ceux qui ont œuvré à améliorer la situation. Un dossier complet, abordant également les projets concernant la nouvelle station d'épuration vous sera proposé dans le prochain Petit Filanois.



LE BOIS

La saison de l'affouage débute avec à son compteur 24 affouagistes qui œuvreront cette année dans les parcelles 2, 3r, 4, 31 r et dans le taillis de la parcelle 3. Nous les remercions par avance pour le travail de qualité qu'ils réalisent pour nettoyer et entretenir nos forêts.

La parcelle non soumise ZL15 située au chemin du bois, initialement vendue pour une « coupe à blanc » lors du précédent mandat a subi une erreur de désignation des limites. Afin de solutionner ce litige à l'amiable, le sinistré a proposé de racheter la propriété communale, une option qui a été retenue par le Conseil Municipal puisque qu'elle restait la moins onéreuse. En outre, soucieux de préserver nos biens, le montant de la vente sera réinvesti, si l'occasion se présente, dans l'acquisition de patrimoine communal.

L'année 2021 sera celle de la refonte du plan d'aménagement des forêts de notre commune. Il s'agira là de relever le défi d'une gestion durable de nos forêts durant les vingt prochaines années, une responsabilité de taille puisqu'elle consistera à préparer la forêt des générations à venir. Nous avons déjà commencé à y réfléchir en partenariat avec le garde ONF et nous ne manquerons pas de solliciter des personnes de terrain, à savoir vous, affouagistes, passionnés de la forêt et anciens membres des commissions bois car l'enjeu est de taille et toute réflexion mérite d'être entendue et débattue.

LE CYCLE DE SYLVICULTURE DES FEUILLUS



AMENAGEMENT, CADRE DE VIE

Un projet de poursuite des travaux de végétalisation des massifs et du cimetière communal, notamment le « Jardin du Souvenir » a été présenté au conseil municipal du 13 novembre dernier.

Il s'appuie sur 20 points repérés pour l'amélioration des aménagements en place avec 4 objectifs concomitants, en continuité des précédents travaux :



■ Amélioration continue du cadre de vie : embellissement annuel avec compositions de type « 4 saisons » mais de type « durable »

■ Ajout de végétaux, arbustes et plantes vivaces « économes » en consommation d'eau

■ Introduction de couvre-sols dans la même logique + pour faciliter entretien/désherbage employé communal / bénévoles

■ Gain important, à terme, en temps de travail employé communal, notamment temps d'arrosage (nous réserverons les

plantes et fleurs annuelles uniquement pour les jardinières d'été).

DEVOIR DE MEMOIRE

HOMMAGE A MARCEL ROBIN

Le samedi 24 octobre, un hommage a été rendu au cimetière de Filain à **Marcel ROBIN, un enfant du village, mort pour la France en Corée**. Ce même jour, un hommage national était rendu aux 268 combattants de la guerre de Corée tombés pour la France.



Marcel Robin est né à Filain le 8 mars 1928. Orphelin de père, il fut placé à l'Institution Bourdault et déclaré pupille de la nation. Il fréquenta l'école communale. Après quelques années de petits travaux, il s'engagea dans l'armée et participa à la campagne d'Indochine. De retour au village, il travailla comme plâtrier dans une entreprise à Loulans les Forges.

La guerre de Corée étant déclarée, il s'engagea à nouveau dans le bataillon français de l'ONU qui y combattait. **Il fut tué au combat le 15 mai 1951 à l'âge de 23 ans.** Déclaré mort pour la

France, son nom est gravé sur le Monument aux morts de la commune.

Les honneurs militaires lui furent rendus lors de ses obsèques. Sa tombe a été rénovée et entretenue par le Souvenir Français.

Gabriel ROUSSEL, Souvenir Français

LE MOT DES ANCIENS COMBATTANTS

8 mai, 11 novembre 2020, mêmes circonstances ou presque pour **une célébration en comité**. La municipalité a eu une bonne idée : filmer à l'aide d'un ordinateur les cérémonies et proposer une connexion à distance à une quinzaine de foyers volontaires pour tester cette méthode. **Ainsi une cinquantaine de personnes ont pu assister à la cérémonie**, 10 en présentiel et 40 à distance...

Je tiens également à rendre un **hommage particulier en cette « Année De Gaulle »** ! Les médias en ont abondamment parlé, mais je voudrais poursuivre en m'attardant sur la versatilité des dirigeants et de la population de l'époque.

En 1940, le Général réussit à s'expatrier en Angleterre. Churchill l'accompagne dans sa démarche « quand il y a le temps »...Le gouvernement de Vichy le condamne à mort et le prive de tous ses biens. Très peu de volontaires le rejoignent.

Les années s'écoulent. **De Gaulle réussit à s'imposer en tant que représentant de la France libre** auprès de Churchill. Les américains entrent en guerre en mai 1942.

En 1944, c'est le débarquement en Normandie. La France y participe. Le 14 juillet de cette même année, De Gaulle est acclamé par la foule de Bayeux, première ville libérée. Le 25 août, c'est Paris.

Dès la fin de la guerre, il participe à un gouvernement provisoire de coalition, qu'il quitte rapidement. C'est alors la traversée du désert (plus de 10 ans). La 4^{ème} république est un désastre, « on » pense alors à De Gaulle, qui **accepte de revenir mais à ses conditions**. Il en résulte plusieurs années favorables pour la France, jusqu'à 1968 et sa « révolution ». La population se lasse, lui aussi. C'est le retour à Colombey-les-2-Eglises. On connaît la suite....



Roger RIVIERE, Président des Anciens Combattants



ZOOM, BILAN ET PERSPECTIVES

Phase d'essai face aux interdictions de rassemblement, la municipalité de Filain a réuni une quarantaine de personnes volontaires devant leurs écrans pour tester l'application zoom, permettant les connexions en réunions à distance. « Recrutées » en moins de deux jours, et « plus ou moins à l'aise avec l'informatique », elles ont pu nous faire part de leurs impressions, remarques et suggestions pour de futurs évènements.

S'il reste quelques petits points à régler, les retours sont très positifs. Les habitants intéressés par ce mode de connexion pour l'avenir sont invités à se faire connaître en mairie. Sonia COLIN ou Denis PAGNIER pourront vous aider pour la « mise en service » de l'outil et ses premières utilisations si vous le souhaitez.

En effet, même si nous espérons ne plus vivre de telles phases de confinement, nous pensons pérenniser cette opération puisque cela peut permettre dans tous les cas à plusieurs catégories de personnes de participer à ces évènements commémoratifs : personnes malades ou vivant à distance (enfants, petits-enfants d'anciens combattants ou encore anciens habitants du village).

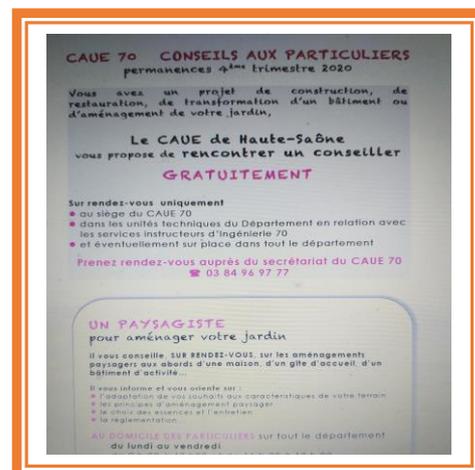
LES SERVICES DE PROXIMITE

LE C.A.U.E.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Saône, propose des permanences pour des conseils aux particuliers sur leurs projets de construction ou de restauration d'un bâtiment, d'un jardin...

Un architecte peut recevoir chacun, mais attention sur RV uniquement, à ses permanences de Vesoul, Lure ou Gray. Il peut également se déplacer à votre domicile au besoin.

☎ 03 84 96 97 77



MSAP – MAISON DE SERVICE AU PUBLIC

Maison de la CCPMC, Communauté de Communes du Pays de Montbozon et du Chanois
ZA Le Vay du Soleil 70230 Montbozon

☎ 03 84 92 92 12 ou 06 33 78 84 65

💻 msap@ccpmc.fr

Accueil téléphonique du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00



Accueil sur rendez-vous uniquement, 13 services disponibles :

CPAM, CAF, MSA, CARSAT (ex CRAM), ANTS (titres sécurisés – préfecture type immatriculations, permis de conduire, etc.
Caisses de retraite, Mission locale (jeunes), Cap Emploi (handicap), RAM (assistantes maternelles, garde enfants), MDPH (handicap), DGFIP (impôts), médiateur de justice.

La CCPMC développe des services de proximité pour tous.